



Fédération québécoise
des sports cyclistes

GUIDE D'ORGANISATION D'UNE COURSE DE CYCLOCROSS

JANVIER 2012

Tous droits réservés. Cet ouvrage ne peut être reproduit à des fins commerciales sans l'autorisation écrite de la Fédération québécoise des sports cyclistes. Cette réserve englobe tout moyen mécanique ou électronique, toute photocopie ou tout accès à un système d'entreposage d'information.

FQSC – Guide d'organisation d'une course de cyclocross

Janvier 2012

Avant-propos

Discipline permettant d'étirer la saison pour les fervents adeptes du cyclisme sous toutes ses formes, le cyclocross est généralement pratiqué en automne en Amérique du Nord, et ce, jusqu'aux premières neiges. Le rythme des courses est élevé et les parcours sont généralement très variés d'un site à l'autre. Le Québec compte son lot de cyclistes amateurs de cyclocross. Ceux-ci proviennent généralement autant du milieu du cyclisme sur route que du vélo de montagne. Ceux qui pratiquent le cyclisme sur route trouvent généralement les parcours difficiles sur le plan technique alors que ceux qui s'adonnent au vélo de montagne les trouvent davantage rapides. Le cyclocross est donc à la jonction de ces deux disciplines phares des sports cyclistes.

La Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) a produit le présent guide d'organisation d'une course de cyclocross afin de permettre le développement de cette discipline d'automne et accentuer l'harmonisation des normes d'organisation entre chacune des organisations provinciales. Dans cette optique, le guide s'adresse principalement aux organisateurs de courses provinciales québécoises de cyclocross. Il est recommandé aux organisateurs et commissaires en cyclocross de l'utiliser comme outil de référence. Ainsi, les exigences minimales d'organisation devraient être respectées. Il est du bon jugement de chaque organisateur de voir aux moyens qui seront déployés pour arriver à ces fins.

La FQSC invite tous les partenaires du cyclocross québécois à lui faire part de ses rétroactions envers le présent guide. Cet outil est évolutif et sera modifié en fonction des divers suivis qui seront faits.

En espérant contribuer au développement du cyclocross au Québec, la FQSC vous souhaite une bonne saison 2012 de cyclocross !

Sportivement,

Bruno Vachon
Directeur technique BMX et cyclocross
Fédération québécoise des sports cyclistes
cx@fqsc.net
514-252-3071 poste 3471

Table des matières

La Fédération québécoise des sports cyclistes	5
Généralités.....	6
Mission	6
Objectifs	6
De la nature du contrat entre les organisateurs et la FQSC.....	6
En évolution	6
Limites.....	6
Règlements applicables	7
Ressources humaines de la FQSC.....	7
Étapes clés de l'organisation d'une course de cyclocross.....	8
Recherche d'un site pour la course	9
Normes concernant les parcours de cyclocross.....	10
Normes concernant les besoins logistiques du site hôte	13
Constitution du comité organisateur	13
Le rôle de l'organisateur en chef (directeur de course).....	14
Les fonctions dans l'organisation d'un événement.....	14
Processus de sanction d'une épreuve de cyclocross.....	16
Processus d'attribution d'une sanction.....	17
Échéancier sommaire pour une épreuve provinciale de cyclocross	19
Guide de référence selon la sanction.....	20
À la tâche de la FQSC	20
À la tâche de l'organisation de la course.....	21
Annexe 1 - Formulaire d'évaluation de l'événement.....	24
Annexe 2 - Suggestion de plan pour une haie de cyclocross	27

La Fédération québécoise des sports cyclistes

La Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) est un organisme à but non lucratif dont les objectifs sont le développement et la promotion des sports cyclistes au Québec. La FQSC est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec pour définir les orientations et appliquer les règles d'encadrement des sports cyclistes au Québec. Elle est responsable de la formation et du perfectionnement des officiels, des organisateurs et des entraîneurs. Elle a pour mandat spécifique de développer des athlètes de haut niveau sur route, sur piste, en vélo de montagne et en BMX.



La FQSC administre la Coupe du Québec de cyclocross. Elle détermine les critères d'éligibilité pour les organismes hôtes des épreuves, les normes d'organisation et les règlements de course. Pour financer le circuit, la FQSC facture aux comités organisateurs des frais de sanction et voit à la sollicitation de commanditaires provinciaux. La FQSC se réserve le droit d'afficher sur les sites de course et d'y faire la promotion des commanditaires provinciaux.

La FQSC offre différents services dont les suivants :

- Couverture d'assurance civile générale de \$ 5 millions par événement ;
- Soutien technique aux organisateurs ;
- Vente d'étiquettes des adresses des membres par région administrative au coût de \$0.20 l'unité ;
- Vente d'étiquettes des adresses des membres (pour tous les membres) au coût de \$0.17 l'unité ;
- Identification de l'événement au calendrier cyclocross ;
- Assignation des commissaires aux compétitions ;
- Suivi personnalisé du processus de sanction sur une base régulière ;
- Gestion des dossards ;
- Assignation du service de secrétariat pour chaque événement provincial ;
- Information aux coureurs sur votre événement grâce à notre site Internet.

Généralités

L'organisation d'un événement provincial de cyclocross revêt une certaine complexité pour les organisateurs, surtout lorsque ceux-ci sont bénévoles et que leurs tâches sont réalisées dans le but d'aider une organisation locale. Dans le prolongement de sa mission de régie des sports cyclistes, la FQSC a réalisé le présent guide d'organisation d'une épreuve de cyclocross dans un souci d'accompagnement de ses comités organisateurs afin de leur permettre de développer leurs événements et de les consolider.

Mission

Accompagner et former les organisateurs dans la réalisation de leurs événements de cyclocross afin de veiller au respect des principes de développement à long terme des athlètes, à la sécurité et à la normalisation des épreuves dans une perspective de croissance du cyclocross au Québec.

Respect – Éthique – Loyauté

Objectifs

- Expliciter les normes de sécurité en matière d'organisation d'un événement de cyclocross.
- Normaliser à l'aide de procédures écrites le déroulement des épreuves.
- Rassembler les règles d'organisation à l'intérieur d'un seul document.
- Former les bénévoles qui prennent part à la mise en œuvre des événements.
- Établir des normes évolutives en fonction des niveaux de sanction des épreuves afin de respecter les principes de développement à long terme des athlètes.

De la nature du contrat entre les organisateurs et la FQSC

Bien que le choix de l'approche à privilégier pour l'organisation d'un événement de cyclocross soit de la responsabilité du comité organisateur, les normes minimales d'organisation qui y sont élaborées ainsi que les procédures et règlements constituent la nature du contrat entre les comités organisateurs qui se voient attribués l'organisation d'une épreuve de la Coupe du Québec de cyclocross et la FQSC. Il devient alors primordial que chaque comité organisateur attribue la responsabilité technique de l'application du guide d'organisation à une personne d'expérience. Chaque événement provincial faisant l'objet d'une évaluation écrite, le guide d'organisation sert d'outil de référence. Le formulaire d'évaluation d'un événement provincial est disponible sur demande auprès du responsable cyclocross de la FQSC.

En évolution

Un tel ouvrage ne peut être complètement exhaustif. La FQSC désire demeurer à l'écoute de ses organisateurs et le guide devrait évoluer dans le temps. Pour permettre cette évolution, les comités organisateurs sont invités à faire part de leurs commentaires sur l'application du guide au responsable du cyclocross à la FQSC.

Limites

Ce document est complémentaire aux règlements de cyclocross de l'UCI, de l'ACC et de la FQSC ainsi qu'au règlement de sécurité du secteur route et piste de la FQSC. Il ne peut s'y substituer.

Règlements applicables

Voici les règlements spécifiques à l'organisation d'une épreuve de cyclocross.

- Union Cycliste Internationale (UCI) – www.uci.ch
Règlement UCI du sport cycliste – Titre 1 Organisation générale du sport cycliste
Règlement UCI du sport cycliste – Titre 5 Épreuves de cyclocross
- Association cycliste canadienne (ACC) – www.canadian-cycling.com
Le Guide d'accompagnement
- Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) – www.fqsc.net
Règles de fonctionnement du cyclocross
Règlement de sécurité de la Fédération québécoise des sports cyclistes (Route et piste)

Ressources humaines de la FQSC

TABLEAU 2 – RESSOURCES HUMAINES A LA FQSC LIEES AU CYCLOCROSS (2012)

Employé	Fonction	Coordonnées
Bruno Vachon	Directeur technique Hors-Route	514-252-3071 poste 3471 cx@fqsc.net
Claire C. Pilon	Adjointe Administrative Senior Responsable comptabilité et assurances	514-252-3071 poste 3522 admin@fqsc.net
Roxanne Pilon	Adjointe Administrative Responsable de l'émission des licences	514-252-3071 poste 3783 reception@fqsc.net

Bénévole	Fonction
Guy Marcotte	Président du comité cyclocross
Louise Lalonde	Membre du comité cyclocross
Robert Patry	Membre du comité cyclocross
Martin Valiquette	Membre du comité cyclocross
Sébastien Hue	Membre du comité cyclocross

Étapes clés de l'organisation d'une course de cyclocross

1. Communication avec la FQSC pour signifier son intérêt

Le promoteur communique avec le directeur technique de la FQSC pour discuter de son projet et ainsi évaluer sa faisabilité.

2. Recherche d'un site pour la course et constitution du comité organisateur

Voir les sections correspondantes (*Recherche d'un site pour la course* et *Constitution du comité organisateur*).

3. Demande de sanction

Voir la section correspondante (*Processus de sanction d'une épreuve de cyclocross*).

4. Mise en œuvre en fonction des exigences d'organisation

Voir les sections correspondantes (*Échéancier sommaire pour une épreuve provinciale de cyclocross* et *Guide de référence selon la sanction*).

Recherche d'un site pour la course

Bien que les parcours de cyclocross doivent répondre à des normes spécifiques sur le plan sportif et de la sécurité, ceux-ci peuvent être aménagés de façons variées. L'organisateur d'une course de cyclocross cherchera donc un site qui lui permettra de mettre sur pied un parcours attrayant sur le plan sportif mais qui lui offrira également la latitude nécessaire sur le plan de la logistique.

Il est à noter que la FQSC privilégie pour l'organisation des courses de cyclocross les parcours situés à l'intérieur de parcs urbains en raison des développements possibles sur le plan de la visibilité, et ce, au détriment des parcours situés, par exemple, sur des centres de ski.

Exemples de parcours

Coupe du Québec de cyclocross – 2010 – Laval



Coupe du Québec de cyclocross – 2006 – Chutes Montmorency



Normes concernant les parcours de cyclocross

Longueur : 2,5 kilomètres à 3,5 kilomètres

La balise servant à déterminer la longueur d'un parcours est celle de la durée. Un parcours de cyclocross devrait prendre, au minimum, **sept à huit minutes** à parcourir pour les meilleurs cyclistes de la catégorie élite homme.

Largeur minimale : trois mètres sur l'ensemble du parcours

Le parcours doit permettre aux cyclistes de rouler regrouper et favoriser les dépassements.

Type de surface : asphalte, gravier, terre battue, sable, herbe et autres

Les sections du parcours doivent alterner le plus possible les types de surface. Dans le meilleur des mondes, les parcours de cyclocross sont composés de portions avec pratiquement tous les types de surfaces. Le parcours doit être praticable en toutes circonstances et conditions climatiques. Les roches et les racines sont à proscrire des parcours.



Dénivelé : rapidité et changement de rythme

L'aménagement des parcours de cyclocross ne nécessite pas l'utilisation de dénivelés importants. L'utilisation de côtes importantes est à proscrire (montées de plusieurs minutes) à l'avantage des côtes de moins longue durée. Celles-ci peuvent néanmoins avoir un fort degré d'inclinaison. Les côtes seront situées sur le parcours de sorte à créer des changements de rythme dans le tracé du parcours.



Tracé : varié et rapproché des spectateurs

Le tracé doit être varié de sorte à favoriser les changements de rythme sur le parcours. Ainsi, le tracé présentera sur certaines portions des zones de vitesse où il sera possible aux rouleurs d'utiliser leur puissance alors que d'autres sections seront davantage variées sur le plan technique afin de favoriser les techniciens. Les parcours de cyclocross devraient être équilibrés entre vitesse et technique. De plus, le tracé devrait permettre aux spectateurs de suivre le plus possible la course. Des tracés, par exemple, en forme de trèfle permettent aux spectateurs de voir passer plusieurs fois par tour les coureurs sans avoir à se déplacer grandement.

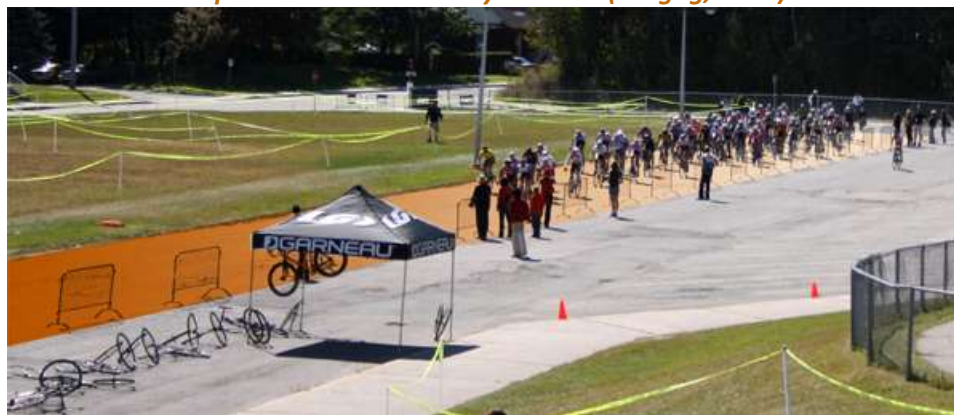


Départ / Arrivée

En conformité avec les règlements de l'UCI, les premiers mètres du parcours doivent permettre un départ rapide. Sur la Coupe du Québec, le premier droit doit être d'au moins 200 mètres, libre de tout obstacle et d'une largeur de cinq mètres. Également, la première courbe ne doit pas être supérieure à 90° afin d'éviter de provoquer un effet entonnoir. Une fois la première courbe passée, le parcours peut se rétrécir à la largeur de trois mètres.

L'arrivée doit permettre aux cyclistes de sprinter l'un contre l'autre. Il faut alors privilégier une arrivée sur le plat (ou faux plat montant) avec une portion en ligne droite d'au moins 100 mètres. Cette portion doit être libre de tout obstacle. L'arrivée ne peut être aménagée sur une portion descendante.

Départ d'une course de cyclo-cross (Magog, 2009)



Poste de dépannage

Un poste de dépannage doit être aménagé de préférence près de l'aire de départ / arrivée (proximité des commissaires) et si possible à un endroit qui permet aux coureurs de s'y arrêter deux fois par tour. Cette zone doit être délimitée du parcours avec du ruban de balisage en plus d'avoir deux affiches qui indiquent son début et sa fin.

Parcours pour les jeunes

Lorsque possible, il est bien d'adapter le parcours aux catégories jeunes. Le cyclo-cross, c'est en quelque sorte un critérium sur conditions variantes. Il suffit alors de raccourcir la boucle pour les catégories jeunes afin de leur permettre de faire un plus grand nombre de tours.

Obstacles

Le parcours peut comporter six obstacles au maximum. La longueur d'un obstacle ne peut dépasser 80 mètres et la hauteur ne doit pas dépasser 40 centimètres. Le total ne doit pas dépasser 10% de la longueur totale du parcours. On entend par obstacle toute zone du parcours de nature à obliger les athlètes à descendre de leur bicyclette. Les obstacles ne peuvent être aménagés sur une portion descendante.

Pour des questions de sécurité, il est préférable de favoriser les zones de débarquement qui se feront sur un sol mou dans une section lente.

Le parcours peut comporter une seule section de haies. Cet obstacle doit être composé de deux haies disposées à 4 m l'une de l'autre. Les haies doivent être pleines sur toute la hauteur et non métalliques. Elles doivent avoir une hauteur de 40 cm et leur largeur doit être égale à celle du parcours (voir annexe 2 pour un exemple de plan de construction).

La zone de départ et d'arrivée doit être libre d'obstacles.

Voici une liste non-exhaustive d'obstacles pouvant être utilisés en cyclocross.

- Haies
- Escaliers (Les escaliers doivent permettre aux coureurs de se dépasser (si longue) et il ne doit pas y avoir d'ouverture entre les marches)
- Sable mou
- Courbe à 180° sur une pente descendante
- Côte à monter très abrupte

Balisage

Lorsque le balisage du parcours se fait avec des piquets rigides, ceux-ci doivent avoir une longueur d'au moins 75 cm à l'extérieur du sol.



Normes concernant les besoins logistiques du site hôte

Services d'hygiène

Des toilettes doivent être facilement accessibles et en nombre suffisant. De plus, il est recommandé que des douches soient accessibles sur le site ou à proximité.

Stationnement

Un stationnement d'une capacité suffisante pour l'événement doit être accessible à proximité du parcours.

Local pour le secrétariat

Un local doit être mis à la disposition du service de secrétariat de l'événement. Dans l'éventualité où ce n'est pas possible, une tente dont les pourtours sont fermés sur au moins trois côtés devra être installée de façon sécuritaire.



Zone pour le nettoyage des vélos

Une zone pour le nettoyage des vélos doit être aménagée. Cette zone doit contenir des tuyaux d'arrosage fonctionnels.

Zone protocolaire

Une zone protocolaire doit être prévue pour la remise des différents prix.

Électricité

L'électricité est requise sur le site pour le service de secrétariat et le système de son.

Constitution du comité organisateur

Le moteur de l'organisation d'un événement est le comité organisateur, c'est la pièce maîtresse. Les membres qui le constituent sont les engrenages. Plus il y a de membres, plus les engrenages seront petits et les liens qui les unissent complexes. Moins il y aura d'engrenages, plus l'organisation sera dépendante de ceux-ci et leur remplacement sera plus difficile. En fonction de l'envergure de l'événement, le premier défi des promoteurs de projet est la mise sur pied d'un comité organisateur qui saura mener à bien la mise en œuvre de l'événement. Il n'y a pas de taille unique. Un événement majeur repose généralement sur plusieurs personnes ressources alors qu'un événement local peut être réalisé par un nombre très restreint. Il en va de la qualité de l'événement et de la réalisation des objectifs établis.

Le recrutement de personnes sur le comité organisateur devrait se faire en fonction des critères suivants : connaissance du milieu du cyclocross, disponibilité (spécialement dans la période précédent l'événement), préparation de la relève au sein du comité organisateur et compétences spécifiques. Chaque personne ne doit pas nécessairement répondre à tous ces critères, mais un comité organisateur doit pouvoir le faire.

Comme repère, un comité organisateur pour une course régionale ou locale pourrait être constitué de deux ou trois personnes, *pour une course provinciale, de six ou sept personnes* alors que pour les courses internationales, un tel comité peut atteindre plus de dix membres.

Les postes au sein d'un comité organisateur devraient être comblés en fonction des compétences des personnes le constituant. **Le premier objectif pour les membres d'un comité organisateur n'est pas de se transformer en « super-bénévole ».** Le comité organisateur doit voir au recrutement des autres bénévoles qui lui viendront progressivement en support pour contrer l'effet entonnoir des événements. Plus nous nous rapprochons de la date de réalisation d'un événement, plus les tâches sont nombreuses et plus il devrait y avoir de personnes pour collaborer, sans quoi les membres du comité organisateur se transforment en « super-bénévoles" et perdent généralement leur latitude et leur réactivité.

Le rôle de l'organisateur en chef (directeur de course)

L'organisateur en chef assume le rôle de mécanicien entre les engrenages du comité organisateur, il assure la coordination entre les diverses personnes qui le constituent. Il verra dans un premier temps à recruter les membres pour ensuite établir les objectifs de l'événement avec ces derniers ainsi que les balises de chacun des postes du comité organisateur. L'organisateur en chef voit à la communication interne en communiquant régulièrement avec les membres de son comité organisateur et en planifiant des rencontres occasionnelles, et ce, longtemps avant la tenue de l'événement. *L'organisateur en chef doit également voir à ce que tous les membres du comité organisateur prennent connaissance de leur description de tâche sommaire présente dans la section « Guide de référence selon la sanction » du présent guide.*

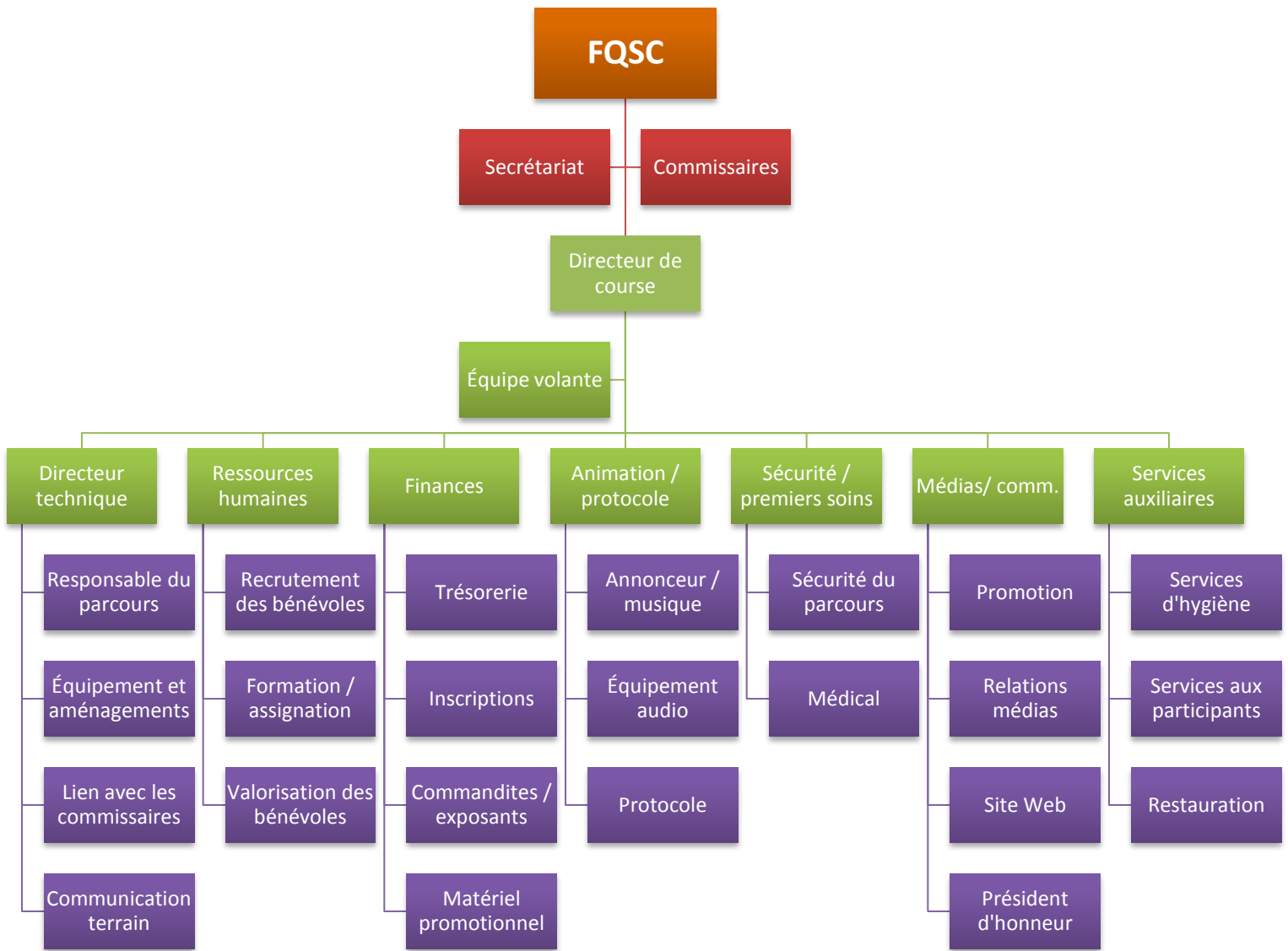
Les fonctions dans l'organisation d'un événement

Les tâches à effectuer peuvent être variées et nombreuses en fonction de l'envergure de votre événement. En ce sens, une multitude de fonctions peut être requise pour sa mise en œuvre. Le comité organisateur est généralement composé de personnes qui ont la charge d'un groupe de fonctions. Elles verront à la réalisation de chacune d'elles avec la collaboration de bénévoles.

En fonction de l'ampleur d'un événement, le nombre de personnes impliquées varie et la nature de certaines fonctions évoluera. Plus un événement est petit, plus le cumul de fonctions pourra être important pour les bénévoles alors que plus un événement est important, plus il devra y avoir de personnes impliquées pour voir à la réalisation de toutes les fonctions. Dans tous les cas, il faut néanmoins veiller à ne pas surcharger un bénévole, sans quoi, il ne pourra veiller à leur véritable direction et contrôle. De plus, la motivation de ce dernier risque d'être grandement affectée.

Le **schéma 3** présente un large éventail de fonctions. Les fonctions en vert représentent le comité organisateur, en mauve les membres des sous-comités. La description de tâches sommaire de chacune des fonctions se retrouve à l'intérieur de la section *Guide de référence selon la sanction*.

SCHEMA 3 – REPRESENTATION FONCTIONNELLE DE L'ORGANISATION D'UNE EPREUVE DE CYCLOCROSS



Rappel : Une personne peut se voir attribuer plus d'une fonction.

Processus de sanction d'une épreuve de cyclocross

Il existe différents niveaux de sanction et les normes d'organisation varient d'un niveau à l'autre. Le présent document présente le cahier de charges pour un événement régional ou provincial. Pour les événements de niveau national ou international, les cahiers de charges respectifs de l'ACC ou de l'UCI s'appliquent également. Il est à noter que tous les coûts de sanction, peu importe le niveau, comportent une couverture d'assurance responsabilité civile de 5 000 000 \$, d'où les frais imposés aux degrés supra-provincial.

Voici les tarifs et implications sommaires de chaque niveau en ce qui trait au service technique, au coût de la sanction, au nombre de commissaires et leur rémunération ainsi qu'aux royautés.

TABLEAU 3 – FRAIS ENCOURUS EN FONCTION DU NIVEAU DE SANCTION

DEGRÉ DE SANCTION	SECRÉTARIAT	COÛT DE LA SANCTION	COMMISSAIRES / RÉMUNÉRATION	BÉNÉVOLE QUI ASSISTE LES COMMISSAIRES	ROYAUTÉ	FRAIS D'INSCRIPTION (max)
SANCTION RÉGIONALE	n/a	75\$	1 commissaire	S/O	n/a	n/a
SANCTION COUPE DU QUÉBEC	80 \$ / jour	75\$ (non-remboursable)	2 commissaires (100 \$ chef et 75 \$ secrétaire + repas et frais de déplacement**)	1 obligatoire (18 ans et +)	1\$ / coureur	Bibitte : 2\$ Pee-wee : 5 \$ Minime, cadet : 12\$ Junior, senior et maître : 20 \$
CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS	80 \$ / jour	175\$ (non-remboursable)	3 commissaires (100 \$ chef, 75 \$ secrétaire, 75 \$ adjoint + repas et frais de déplacement**)	1 obligatoire (18 ans et +)	1\$ / coureur	Bibitte : 2\$ Pee-wee : 5 \$ Minime, cadet : 15\$ Junior, senior et maître : 25 \$

* Le fonds de développement a été instauré afin de permettre la tenue de projets visant le développement du cyclocross au Québec. **En 2012, ce montant de 1\$ servira à défrayer 50 % du coût des médailles et maillots lors des Championnats Québécois ainsi qu'à payer l'achat des dossards pour l'ensemble des épreuves.**

** L'organisateur doit s'assurer pour toute la durée de sa compétition que les commissaires disposent de breuvages en quantité suffisante et appropriée selon la température, et doit de plus fournir un repas convenable et soutenant pour le dîner. Pour le transport, si la distance à parcourir est supérieure à 50 km (aller-retour), l'organisateur devra alors payer les frais de déplacement à raison de 25 cents/kilomètre s'il y a un commissaire/voiture et 35 cents/kilomètre s'il y a plus d'un commissaire/voiture. Il est fortement recommandé, lorsque possible, que les commissaires effectuent du covoiturage.

Processus d'attribution d'une sanction

Le processus d'attribution d'une sanction varie en fonction du niveau demandé. La présente section explicite les étapes à suivre en fonction de chaque niveau. Chaque demande de sanction doit se faire annuellement avant la date identifiée dans la présente section.

Sanction régionale

L'organisation candidate doit avoir complété le processus suivant pour le 31 avril de l'année de l'événement (le sceau de la poste faisant foi).

1. L'organisateur DOIT prendre connaissance du règlement de sécurité en Route et Piste adopté par la Fédération, ainsi que des différentes normes concernant l'organisation dans le présent guide.
2. Il est recommandé de compléter un certain nombre de démarches préliminaires auprès des différentes instances qui permettent d'obtenir des garanties sérieuses quant à la tenue de la compétition projetée.
3. Compléter le formulaire de demande de sanction pour une course de cyclocross et fournir une adresse courriel (obligatoire).
4. Joindre un chèque pour le paiement de la sanction (le chèque sera encaissé seulement si la sanction est attribuée).
5. Adhérer à la FQSC (l'organisateur doit détenir une licence valide d'organisateur de la FQSC).
6. S'assurer qu'aucune créance n'est due à la FQSC avant de faire parvenir la demande.

Dès lors, le responsable du cyclocross étudiera la demande pour émettre la sanction de course. Le choix de la date doit respecter le principe de non-concurrence des courses régionales et provinciales hors Coupe Québec et ne peuvent avoir lieu en même temps qu'une épreuve de sanction Coupe du Québec ou Championnat du Québec. Au niveau régional, les événements sont limités à un seul par région.

Sanction provinciale

L'organisation candidate doit avoir complété le processus suivant pour le 10 février de l'année de l'événement (le sceau de la poste faisant foi).

1. L'organisateur DOIT prendre connaissance du règlement de sécurité en Route et Piste adopté par la Fédération, ainsi que des différentes normes concernant l'organisation dans le présent guide.
2. Il est recommandé de compléter un certain nombre de démarches préliminaires auprès des différentes instances qui permettent d'obtenir des garanties sérieuses quant à la tenue de la compétition projetée.
3. Compléter le formulaire de demande de sanction pour une course de cyclocross et fournir une adresse courriel (obligatoire).
4. Joindre un chèque pour le paiement de la sanction (le chèque sera encaissé seulement si la sanction est attribuée).
5. Pour les nouvelles organisations, rédiger une lettre d'intention expliquant sommairement les détails de l'événement (composition du comité organisateur, piste utilisée, ressources, ententes, autres, ...).
6. Adhérer à la FQSC (l'organisateur doit détenir une licence valide d'organisateur de la FQSC).
7. S'assurer qu'aucune créance n'est due à la FQSC avant de faire parvenir la demande.

Critères pris en compte dans l'attribution de sanctions provinciales Coupe Québec

Le calendrier de la Coupe Québec est réalisé à partir des demandes de sanction par le comité cyclocross de la FQSC. Voici les critères qui sont pris en compte pour l'attribution d'une sanction provinciale Coupe Québec.

	Ancienne organisation	Nouvelle organisation
Ancienneté de l'événement (sans interruption)		
Évaluation de l'année précédente		
Expérience du comité organisateur		
Retombées locales		
Demandes antérieures		
Autres évaluations d'organisation connexes (ex : circuit régional)		

* visibilité de la discipline, recrutement de nouveaux membres ...

Réponse

Les comités organisateurs qui se verront attribuer une Coupe Québec de cyclocross recevront une lettre dans laquelle les normes d'organisation d'une Coupe Québec spécifiques à l'année de l'édition seront indiquées. Cette lettre contiendra, entre autres, les détails relatifs aux commanditaires provinciaux de l'année courante.

Sanction interprovinciale et sanction nationale

Les demandes de sanction de niveau interprovincial et de niveau national doivent se faire auprès de l'ACC dans certains cas plus d'un an avant la tenue de l'événement. Il est possible d'obtenir les détails liés à ces demandes sur le site Web de l'ACC dans la section *Organisateurs* du menu *Compétition*. (www.canadian-cycling.com)

Sanction internationale

Tout comme pour les demandes de sanction de niveau interprovincial et de niveau national, les demandes de sanction internationale doivent se faire auprès de l'ACC. Elles doivent être réalisées plus d'un an avant la tenue de l'événement. Il est possible d'obtenir les détails liés à ces demandes sur le site Web de l'ACC dans la section *Organisateurs* du menu *Compétition*. (www.canadian-cycling.com)

Échéancier sommaire pour une épreuve provinciale de cyclocross

Peu importe le type d'épreuve, un échéancier de travail devrait être mis sur pied afin de schématiser les étapes à suivre tout au long du processus menant à l'événement. L'échéancier suivant présente quelques points. Dans un effort optimal, des échéanciers plus détaillés, propres à chaque poste devraient être élaborés afin de coordonner les efforts de tous. La FQSC suggère fortement de se servir de cet échéancier pour planifier l'organisation de votre événement cycliste.

Janvier	Choix des dates des courses auprès du directeur technique et demande de sanction provisoire.
Date limite :	
•	Sanction régionale : 31 avril de l'année de l'événement
•	Sanction provinciale : 10 février de l'année de l'événement
•	Sanction nationale : Un an avant l'événement
•	Sanction internationale : Un an et demi avant l'événement
3 à 4 mois avant	Effectuer les démarches requises pour l'utilisation du site de course Recherche de commanditaires ; Prendre un premier contact avec le commissaire en chef affecté à votre épreuve dès que vous recevrez l'assignation du commissaire en chef pour votre épreuve. Vous pouvez faire un suivi avec la FQSC à ce propos ; Négocier un partenariat de service avec votre municipalité.
2 mois avant	Réservation d'un système de son et prévoir un annonceur ; Recherche des bénévoles pour la course ; Vérification du parcours et faire les réparations nécessaires ; Prévoir et réserver le matériel nécessaire au déroulement de la course ; Recrutement du personnel pour le service de premiers soins et identification du matériel nécessaire.
1 mois avant	Informers les médias locaux de l'événement ; Confirmer le nombre de commissaires et leurs besoins (logement, alimentation, ...) ; Réservation des communications radios ; Prévoir les repas pour les bénévoles et commissaires et négocier entente avec restaurateurs ; Envoyer une lettre d'avis aux hôpitaux et aux services de polices concernés;
10 jours avant	Envoyer les informations nécessaires pour l'Info-course à cx@fqsc.net ; S'assurer de la présence du service de premiers soins.
Veille de la course	Baliser le parcours Vérifier le parcours et le nettoyer ;
Jour de la course	Effectuer une dernière vérification du parcours avec la police et le commissaire en chef ; S'assurer que tout le matériel est en place.
Après la course	Faire un suivi avec la FQSC pour le paiement du fonds de développement : 1\$ par coureur inscrit, et production d'un rapport final avec les commissaires; Envoyer les résultats à la FQSC pour la publication sur le site internet (courses régionales)

Guide de référence selon la sanction

Description	Éléments à considérer	Provinciale	Championnat Québécois
-------------	-----------------------	-------------	-----------------------

À la tâche de la FQSC

FQSC

Responsable du cyclocross	Établissement des normes d'organisation, des règlements de course et du règlement de sécurité	3	3
	Gestion de l'assurance responsabilité civile et accident	3	3
	Élaboration du processus de sanction des événements et application	3	3
	Diffusion de l'info-course	3	3
	Démarchage auprès des commanditaires provinciaux	3	3
	Préparation des dossards	3	3

Secrétariat

Responsable du secrétariat	Saisie des inscriptions sur le site de course	3	3
	Préparation et impression des listes de départ	3	3
	Saisie et impression des résultats	3	3
	Transfert des résultats à la FQSC et du formulaire d'évaluation d'un événement	3	3
	Gestion des dossards et plaques de cadre	3	3
	Vente des plaques de guidon de remplacement	3	3

Commissaires

Commissaire en chef et secrétaire	Vente des licences d'événement et régulières	3	3
	Communique avec l'organisation dans la semaine qui précède l'événement	3	3
	Inspecte le parcours le matin de l'événement et fait des recommandations	3	3
	Application des règlements de course et de sécurité (peut imposer des sanctions à un participant, en exclure incluant les spectateurs)	3	3
	Gestion de la course	3	3
	Responsable de la sécurité (peut interrompre une course ou l'annuler s'il juge les conditions non-sécuritaires, voit à la complétion des rapports d'accident)	3	3

À la tâche de l'organisation de la course

Direction de la course

Demande de sanction	Prendre sa licence d'organisateur à la FQSC	3	3
	Prendre connaissance du règlement de sécurité et du guide des sports cyclistes	3	3
	Fournir son adresse courriel à la FQSC	3	3
	Prendre connaissance de la date limite de demande de sanction	3	3
Échéancier	Suivre l'échéancier proposé dans le Guide d'organisation	2	2
	Envoyer information pour info-course au plus tard 10 jours avant l'épreuve	3	3
Comité	Mise sur pied du comité organisateur	3	3

Direction technique

Directeur	Veille au respect des exigences réglementaires	3	3
	Horaire		
	Commanditaires provinciaux		
	Bourses / médailles		
	Tarif d'inscription		
	Aménagement physique des lieux		
	Règlement de sécurité		
	Élaboration d'un Guide technique	2	2
	Élaboration d'un document d'inscription	1	1
	Élaboration des règlements spécifiques de la course	3	3
S'assure que tous les employés sur la course ont une licence	3	3	
Veille à la conformité des Règlements de sécurité	3	3	
Responsable du parcours	Parcours conforme aux exigences du cyclocross	3	3
	Plan du parcours	3	3
	Prévoir une zone d'assistance	3	3
	Prévoit une adaptation du parcours pour les catégories jeunesse	3	3
Équipements et aménagements	Équipements et aménagements du secrétariat (table, chaises, électricité, abri protégé du vent si à l'extérieur ou local)	3	3
	Équipements et aménagements de la ligne d'arrivée (table, chaises, abri solidement fixé)	3	3
	Arche d'arrivée et de départ	2	2
	Ligne d'arrivée et de départ peinte au sol selon les exigences de l'UCI	3	3
	Système de son	2	2
	Stationnement	3	3
	Obstacles du parcours (haies, voir annexe 2)	3	3
	Épingles (pour les dossards)	3	3
	Équipement sécurité sur le parcours (bottes de foin, clôture, piquet, ruban de balisage)	3	3
	Signalisation sur parcours (flèches, zones dangereuses, zone d'assistance)	3	3
	Signalisation (indications pour se rendre au site de course)	2	2
	Signalisation des distances restantes (1 km, 500m)	2	2
	Courant électrique	3	3
	Compte-tours et cloche	3	3
	Drapeau à damiers	3	3
	Tableau pour l'affichage des résultats	3	3
Lien avec les commissaires	Assigne un bénévole pour venir en soutien aux commissaires	3	3
	Distribue les repas aux commissaires	3	3
Communication terrain	Prévoit les radios pour les commissaires	3	3
	Prévoit les radios pour l'organisation	2	2
	Prévoit les radios pour la sécurité	2	2

Direction des ressources humaines

Directeur	Identification des postes à combler et besoins requis	3	3
Formation / assignation	Transport des bénévoles	1	1
	Séance de formation	1	1
	Accréditation des bénévoles	1	1
	Ravitaillement (nourriture et boissons)	3	3
Recrutement	Contacter les organismes de recrutement des bénévoles	1	1
	Publicité pour recruter des bénévoles	1	1
	Contacter les candidats directement	1	1
Valorisation des bénévoles	Récompenses pour les bénévoles	2	2

Direction des finances

Directeur	Établit le budget de l'événement	2	2
	Député provincial et fédéral	1	2
	Collaboration de la municipalité	1	2
	Activité parallèle ou préliminaire de masse populaire	1	2
	Fixe le prix de l'inscription	3	3
Commandites	Prend connaissance des normes de commandite de la Coupe du Québec	3	3
	Cahier de présentation pour recherche de commanditaire	2	2
	Commandite financière	2	2
	Commandite équipements, prix, bourse	2	2
	Partenariat avec une boutique de vélo et sport	2	2
	Location des espaces d'exposants	1	2
Trésorerie	Tient les livres à jour	2	2
	Comptabilise les revenus et dépenses	2	2
	Prépare les petites caisses pour l'inscription et les services auxiliaires	3	3
	Assiste le service de secrétariat aux inscriptions	3	3
Matériel promotionnel	Préparation et vente des items pour la vente	1	2
	Vente de billets de tirage	1	2

Direction de l'animation et du protocole

Directeur	Recrute un annonceur	2	2
Annonceur / musique	Description et analyse	2	2
	Information sur les coureurs	2	2
	Remise de prix	2	2
	Annonce des commanditaires	2	2
	Musique	2	2
Équipement audio	Prépare, installe et ajuste l'équipement audio	2	2
Protocole	Podium	3	3
	Scène arrière pour la remise des médailles	2	2
	Fleur	1	2
	Médailles	3	3
	Trophées	1	2
	Bourses	2	2
	Prix en Marchandises	2	2
	Maillots de leader ou vainqueur des différents classements	3	3

Direction de la sécurité

Directeur	Évaluation des ressources nécessaires en fonction de l'importance du lieu (parc public, site scolaire, ...)	3	3
	Établit les normes minimales de sécurité et le plan de sécurité	3	3
	Contact avec la police (lettre)	3	3
	Contact avec l'hôpital le plus proche (lettre)	3	3
	Contact avec les ambulanciers (lettre)	3	3
	Démarches pour trouver les secouristes	3	3
Sécurité du parcours	Gestion des bénévoles sur le parcours pendant les entraînements et les courses	3	3
	Contrôle de la circulation des participants	3	3
	Contrôle des accès à la piste	3	3
	Application du plan de sécurité	3	3
Médical	Premiers soins	3	3
	Physiothérapeute	1	1
	Trousse de premiers soins	3	3
	Ambulance à proximité	2	2
	Téléphone accessible	3	3
	Rapport d'accident	3	3

Direction des médias et des communications

Directeur	Recrute un président d'honneur	2	2
Promotion	Diffuse l'information sur l'événement	2	2
	Promotion des commanditaires	2	2
	Création d'affiches, de bannières et de brochures pour la promotion	2	2
Relations médias	Rôle d'agent de presse	2	2
	Accréditation de la presse	2	2
	Documentation préliminaire aux médias (liste des coureurs...)	2	2
	Communiqués de presse	2	2
	Recueillir une revue de presse de l'événement	2	2
Site Web	Site Internet de l'événement	1	1
Président d'honneur	Participe aux activités publiques de promotion	2	2

Direction des services auxiliaires

Directeur	Détermine la nature des services auxiliaires	2	2
	Sollicite des partenaires pour la réalisation des services	2	2
Accueil et inscription	Aménage le local d'inscription	3	3
	Assiste le secrétaire de la FQSC (perception de l'argent)	3	3
	Tente d'information pour les coureurs	2	2
Services aux participants	Ravitaillement après course	2	2
	Tuyaux d'arrosage pour le nettoyage des vélos	3	3
	Tous ajouts de services (mécanique, massage, photos ...)	2	2
Restauration	Détermine le menu	2	2
	Prépare les aliments	2	2
	Aménage l'aire de restauration	2	2
Hébergement	Information sur l'hébergement local	2	2

Légende:

0	Non-Applicable
1	Optionnelle
2	Souhaitable
3	Obligatoire

Annexe 1 - Formulaire d'évaluation de l'événement

DATE _____

ÉPREUVE : _____

COMMISSAIRE EN CHEF : _____

Légende d'évaluation	
Excellent	EX
Bon	BO
Satisfaisant	SA
Déficient	DE
Absent	AB
Non-Applicable	NA

Description	Éléments à considérer	Provinciale	Championnat Québecois	Évaluation

Direction de la course

Demande de sanction	Prendre sa licence d'organisateur à la FQSC	3	3	
----------------------------	---	---	---	--

Direction technique

Directeur	Veille au respect des exigences réglementaires Horaire Commanditaires provinciaux Bourses / médailles Tarif d'inscription Aménagement physique des lieux	3	3	
	Élaboration d'un Guide technique	2	2	
	Élaboration des règlements spécifiques de la course	3	3	
Responsable du parcours	Parcours conforme aux exigences du cyclocross	3	3	
	Plan du parcours	3	3	
	Prévoir une zone de dépannage	3	3	
	Prévoit une adaptation du parcours pour les catégories jeunesse	3	3	
Équipements et aménagements	Équipements et aménagements du secrétariat (table, chaises, électricité, abri protégé du vent si à l'extérieur ou local)	3	3	
	Équipements et aménagements de la ligne d'arrivée (table, chaises, abri solidement fixé)	3	3	
	Arche d'arrivée et de départ	2	2	
	Ligne d'arrivée et de départ peinte au sol selon les exigences de l'UCI	3	3	
	Système de son	2	2	
	Stationnement	3	3	
	Obstacles du parcours (haies, voir annexe 2)	3	3	
	Épingles (pour les dossards)	3	3	
	Équipement sécurité sur le parcours (bottes de foin, clôture, piquet, ruban de balisage)	3	3	
	Signalisation sur parcours (flèches, zones dangereuses, zone d'assistance)	3	3	
	Signalisation (indications pour se rendre au site de course)	2	2	
	Signalisation des distances restantes (1 km, 500m)	2	2	
	Courant électrique	3	3	
	Compte-tours et cloche	3	3	
	Drapeau à damiers	3	3	
Tableau pour l'affichage des résultats	3	3		

Lien avec les commissaires	Assigne un bénévole pour venir en soutien aux commissaires	3	3	
	Distribue les repas aux commissaires	3	3	
Communication terrain	Prévoit les radios pour les commissaires	3	3	

Direction de l'animation et du protocole

Annonceur / musique	Description et analyse	2	2	
	Information sur les coureurs	2	2	
	Musique	2	2	
Protocole	Podium	3	3	
	Scène arrière pour la remise des médailles	2	2	
	Fleur	1	2	
	Médailles	3	3	
	Trophées	1	2	
	Bourses	2	2	
	Maillots de leader ou vainqueur des différents classements	3	3	

Direction de la sécurité

Directeur	Évaluation des ressources nécessaires en fonction de l'importance du lieu (parc public, site scolaire, ...)	3	3	
	Établit les normes minimales de sécurité et le plan de sécurité	3	3	
	Contact avec la police (lettre)	3	3	
	Contact avec l'hôpital le plus proche (lettre)	3	3	
	Contact avec les ambulanciers (lettre)	3	3	
Sécurité du parcours	Gestion des bénévoles sur le parcours pendant les entraînements et les courses	3	3	
	Contrôle de la circulation des participants	3	3	
Médical	Premiers soins	3	3	
	Trousse de premiers soins	3	3	
	Ambulance à proximité	2	2	
	Téléphone accessible	3	3	
	Rapport d'accident	3	3	

Direction des services auxiliaires

Accueil et inscription	Aménage le local d'inscription	3	3	
	Assiste le secrétaire de la FQSC (perception de l'argent)	3	3	

Légende:	
0	Non-Applicable
1	Optionnelle
2	Souhaitable
3	Obligatoire

Légende d'évaluation	
Excellent	EX
Bon	BO
Satisfaisant	SA
Déficient	DE
Absent	AB
Non-Applicable	NA

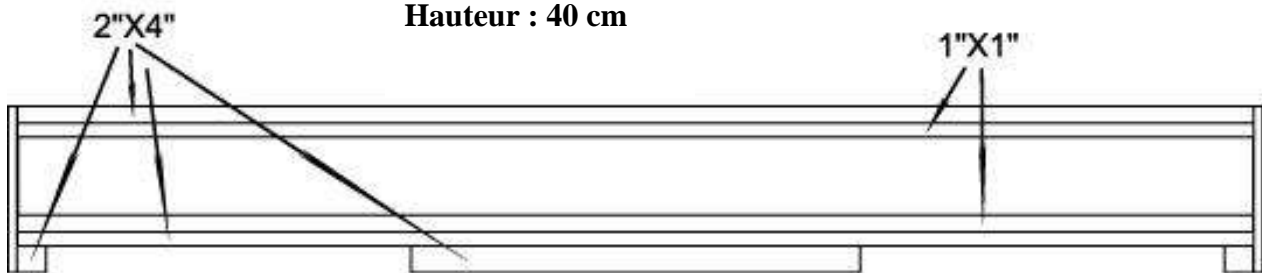
Légende d'évaluation finale de l'événement	
A	Excellente organisation, rencontrant toutes les exigences prévues (selon le niveau sanction)
B	Bonne organisation avec quelques points à améliorer
C	Organisation acceptable, avec plusieurs points à améliorer et/ou certaines faiblesses importantes
D	Organisation médiocre à plusieurs égards, nécessitant de sérieux ajustements
E	Organisation très déficiente, reconsidérer l'octroi d'une sanction pour l'année suivante

Annexe 2 - Suggestion de plan pour une haie de cyclocross

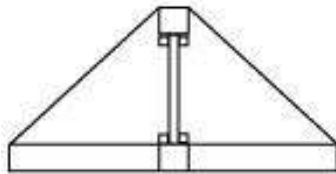
Vue de face

Largeur: 3m

Hauteur : 40 cm



Vue de côté



À noter qu'il ne doit pas y avoir d'espace en dessous de la haie.